



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

POLITIQUE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIENE FEMININE REUTILISABLES

1 PREAMBULE

Considérant les nombreux avantages du point de vue environnemental, économique et social qu'offre l'utilisation des produits d'hygiène féminine réutilisables plutôt que des produits jetables, la Municipalité désire soutenir financièrement les citoyennes qui font l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables.

2 MONTANT DE L'AIDE FINANCIERE

- **50 % du coût d'achat**, jusqu'à un maximum de **100 \$ par personne**, taxes incluses.

3 CRITERES DE SELECTION

Pour qu'une demande soit sélectionnée et subventionnée, elle devra répondre aux critères suivants. Le demandeur faisant la demande doit :

- Formulaire d'aide financière complété
- Être résident(e) de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey
- Ne pas avoir de dette envers la Municipalité, présente ou passée
- Faire l'achat de produits d'hygiène féminine réutilisables
- Une seule demande par année civile dans un délai d'un an suivant l'achat
- Les achats en ligne sont admissibles, mais les frais de livraison et de douane sont exclus

4 DEPENSES ADMISSIBLES

- Appicateurs à tampons réutilisables
- Coupe menstruelle
- Culottes menstruelles
- Serviettes hygiéniques et protège-dessous réutilisables

5 PRODUITS EXCLUS

- Détergents pour l'entretien de ces produits
- Éponge menstruelles

6 CONDITIONS DE REMBOURSEMENT

Toute demande de subvention devra être transmise au bureau municipal par courrier électronique à l'adresse suivante: reception@saintfelixdekingsey.ca. La demande de remboursement doit être déposée sous le formulaire disponible sur le site web municipale suivant : www.saintfelixdekingsey.ca/formulaires.



Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Tél. : (819) 848-2321 Fax : (819) 848-2202

Site Internet : www.saintfelixdekingsey.ca

Courriel : reception@saintfelixdekingsey.ca

Sur présentation des pièces justificatives suivantes :

- Photo de la facture originale de l'ensemble des produits d'hygiène féminine réutilisables en devise canadienne
- Photo d'une preuve de résidence au nom de la personne utilisatrice (ou du titulaire de l'autorité parentale)
- Photo d'une pièce d'identité avec date de naissance de la personne utilisatrice.

À noter que les subventions seront octroyées jusqu'à épuisement du budget dédié.

Ce programme entre en vigueur à compter du 1er janvier 2025.

Adoptée le 2 juin 2025 par résolution 108-06-2025.

Sylvain Cormier
Maire

Alexandre Côté
Directeur général